

# Le Bulletin

D'INFORMATIONS MÉDICALES ET PHARMACEUTIQUES DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS DE TUNISIE

## Editorial

**L**e 26 juin, Journée Mondiale de Lutte contre la Toxicomanie, a été mis cette année sous le signe de la participation des jeunes à leur propres protection contre ce fléau qui ronge de façon très inégale les sociétés contemporaines.

Le bureau national de lutte contre les stupéfiants a décidé, en effet, cette année de franchir un pas supplémentaire dans la sensibilisation au sujet de ce thème en organisant un débat public entre un groupe de jeunes et un groupe de spécialistes dans la lutte contre l'abus de stupéfiants. Ceci en vue de transmettre à nos jeunes une information juste et objective au sujet des effets et des risques inhérents à l'abus des stupéfiants auxquels ils peuvent se voir exposer et de permettre ainsi, à la manière d'une vaccination, de susciter en eux un mécanisme d'autodéfense qui semble, à notre sens, être un maillon indispensable de la chaîne d'actions prophylactiques menées contre ce fléau.

Nous devons pour cela, en tant que médecins, appuyer cette action en rationalisant au maximum la prescription des médicaments psychotropes, en refusant d'honorer toute demande insuffisamment justifiée de renouvellement de médicament psychotropes et en différenciant le trafiquant, qui ne cherche qu'à tirer un profit financier de la prescription, du malade auquel nous devons par vocation soins et soulagement tout en rappelant systématiquement aux utilisateurs les effets secondaires de ces produits et les implications légales de la déviation de leur usage.

## Sommaire

- Démographie médicale
- Remise de la médaille du mérite ordinal
- Prescription des psychotropes
- Prix des médicaments sur le marché
- Retrait des médicaments du marché
- Congrès et manifestations scientifiques



**Directeur de la publication :**  
Docteur Abderrahman EL GAFSI

**Chargée de la publication :**  
Docteur Saïda BEN BECHER

**Comité de rédaction :**  
Docteur Fathi TÉBOURBI  
Docteur Abdelkader EL KHEDIM  
Docteur Nabil BEN SALAH  
Docteur Zouhaïer JERBI

# LE MEDECIN, LE PSYCHOTROPE ET LE TRAFIQUANT



Par le Docteur Nabil BEN SALAH

Le problème du détournement des médicaments psychotropes de leur usage thérapeutique par des trafiquants a été au Centre des débats de la journée de réflexion organisée par le Ministre de la Santé Publique le lundi 23 mars 1998.

Cette réflexion a attiré, bien sur, des médecins et pharmaciens de tous modes d'exercice mais aussi des intervenants dans la répression du trafic des stupéfiants qui sont, par ailleurs, membres du bureau national de lutte contre le trafic des stupéfiants.

Il se dégage des débats parfois houleux de cette journée que:

1 — Le profit du malade psychiatrique dont l'état de santé ne saurait se passer des médicaments psychotropes est très différent de celui trafiquant qui cherche à se procurer ces médicaments dans un but étranger à la thérapeutique.

Le médecin confronté à un trafiquant qui refuse de présenter sa carte d'identité doit donc éviter de céder à la facilité de prescrire les psychotropes car s'il cède une fois il sera une cible de tous les trafiquants. Cependant, s'il est physiquement menacé et qu'il lui arrive de céder par peur, il a le devoir de signalement de ce trafiquant aux autorités compétentes (un numéro de téléphone sera disponible 24h/24h d'ici peu pour protéger aussi bien les médecins et pharmaciens que les citoyens contre ces trafiquants).

2 — L'effet toxicomanogène des médicaments psychotropes est à nuancer:

— Les neuroleptiques et les antidépresseurs sont des médicaments psychotropes qui n'ont aucun pouvoir toxicomanogène;

— Les tranquillisants et les anxiolytiques sont des médicaments psychotropes qui possèdent un pouvoir toxicomanogène très recherché;

— Les barbituriques sont des médicaments psychotropes à effet toxicomanogène non recherché;

— Le trihexyphénydile (Artane) est un médicament antiparkinsonien qui ne fait pas partie des médicaments psychotropes mais qui possède un effet toxicomanogène;

— L'association «Clonazepam — Trihexyphénydile» (Rivotril - Artane) est très recherchée par les trafiquants pour son effet toxicomanogène. Cependant, il s'agit d'une association qui n'a aucune indication thérapeutique et qui permet donc de désigner le médecin coupable de faciliter la tâche des trafiquants et qui tombera ainsi sous le coup de la loi.

En dehors de ces recommandations d'ordre prophylactique, il est important que nos confrères soient informés que le Ministère de la Santé Publique dispose actuellement grâce à l'abnégation du corps des médecins et pharmaciens inspecteurs d'une information régulière et complète concernant, tout le cheminement des médicaments psychotropes depuis leur importation jusqu'à leur consommation par tel ou tel malade en passage par l'identification du médecin prescripteur et du pharmacien dispensateur. C'est d'ailleurs, ainsi que certains médecins de la région du nord du pays ont été impliqués dans des affaires d'abus de psychotropes car leurs prescriptions défiaient toute logique thérapeutique.

# Médaille du mérite ordinal

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins a organisé le 29 mai 1998 à la Maison du Médecin la troisième cérémonie pour la remise de la médaille du mérite ordinal aux confrères ayant plus de trente années d'activités et qui ont cessé d'exercer. Cette cérémonie, à laquelle assistaient les anciens présidents et membres du Conseil de l'Ordre, a été rehaussée par la présence de Monsieur le Ministre de la Santé Publique, le Docteur Hédi MHENNI qui a rendu hommage au Conseil de l'Ordre des Médecins pour l'instauration de cette tradition depuis 1990.



Cette cérémonie a été l'occasion pour plusieurs de nos aînés de se retrouver et d'échanger leurs souvenirs autour d'un buffet dans les jardins de la Maison du Médecin.

## INTERNET

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins informe tous les confrères qu'il a contracté des abonnements au réseau Internet pour les Conseils Régionaux et le Conseil National.

Tous les confrères intéressés peuvent le consulter aux sièges des Conseils Régionaux et à la maison du médecin: 16, rue de Touraine TUNIS Des séances d'initiation à la navigation sur le réseau Internet sont prévues au CNOM.

## SOUTIEN À L'IRAK

Une délégation, composée de cinq médecins, un pharmacien et cinq médecins vétérinaires s'est rendue en Irak du 26 avril au 4 mai 1998, représentant le collectif des organisations professionnelles de la Santé; Environ une tonne de médicaments essentiels collectés auprès des professionnels de la Santé des différentes régions de la Tunisie a été remise au croissant rouge Irakien.

# DEMOGRAPHIE MEDICALE

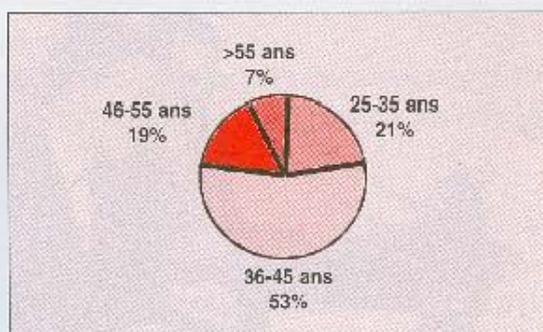
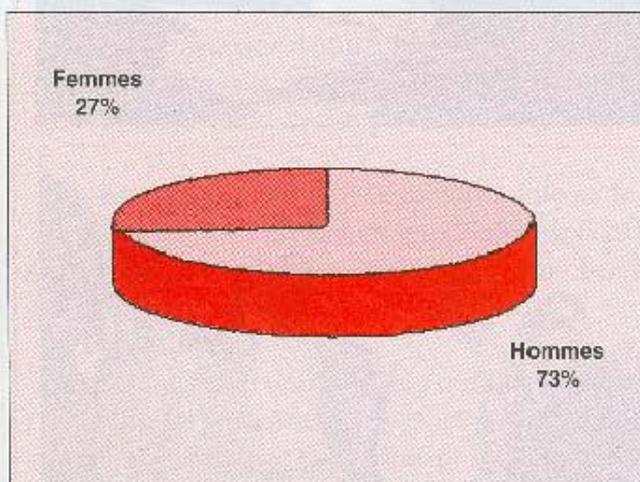
## MEDECINS INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE DES MEDECINS EN EXERCICE AU 31-12-1997

### REPARTITION SELON LE SEXE

### REPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

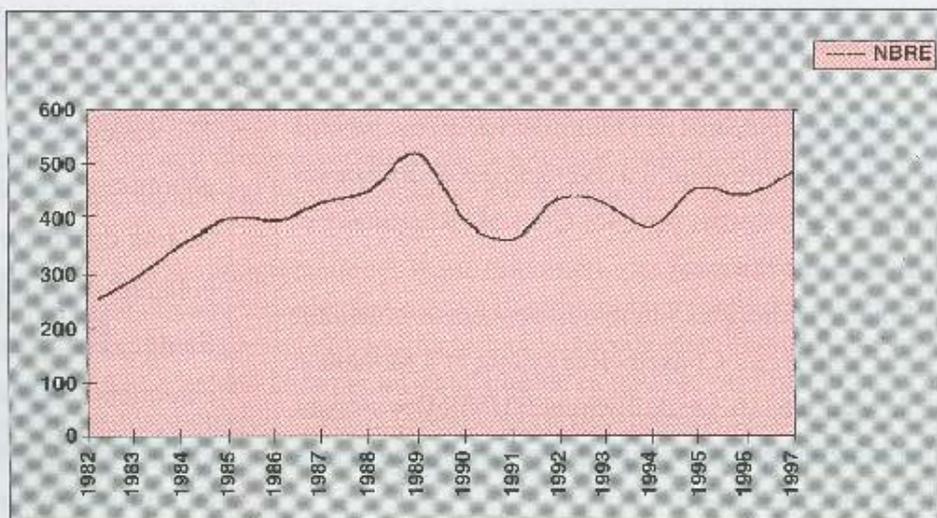
nbre total	Hommes	Femmes
7896	5739	2157
<b>SEXE/RATIO</b>	73%	27%

Tranche d'Age	%	Nbre de Médecins
25 - 35	21%	1630
36 - 45	53%	4203
46 - 55	19%	1518
>55 ans	7%	545
<b>NBRE TOTAL</b>	100%	7896



### NBRE DE MEDECINS INSCRITS/ANNEE

ANNEE	NBRE
1982	251
1983	300
1984	358
1985	397
1986	391
1987	429
1988	449
1989	519
1990	393
1991	361
1992	437
1993	429
1994	385
1995	457
1996	443
1997	488



98 = 513  
99 = 500  
200 = 605

2001 = 280

## REPARTITION/SPECIALITE/SEXE

Spécialités	Masc	Feml
Anesthésie Réanimation	85	8
Biologie	17	11
Cardiologie	123	29
Chirurgie Carcinologique	5	1
Chirurgie Cardio-Vasculaire	11	1
Chirurgie Générale	207	5
Chirurgie Orthopédique	52	1
Chirurgie Pédiatrique	20	1
Dermatologie	64	53
Endocrinologie	22	18
Gastro-Entérologie	99	25
Gynécologie Obstétrique	306	61
Hématologie	19	6
Médecine Interne	55	15
Médecine légale	13	0
Méd. physique et Réadaptation F.	10	2
Médecine Préventive	20	5
Ophthalmologie	153	55
Orthopédie Traumatologie	5	0
Oto-rhino-laryngologie	122	19
Pédiatrie	237	126
Pneumologie	123	20
Psychiatrie	80	30
Radiologie	125	31
Rhumatologie	53	15
Urologie	56	1
Médecine Générale	3373	1539
Sexe/Ratio	72%	28%

## REPARTITION DES MEDECINS SPECIALISTES PAR REGION ET PAR SECTEUR

GVT	Privé	Public	TOT
ARIANA	87	93	180
BEJA	16	37	53
BEN AROUS	65	7	72
BIZERTE	51	37	88
GABES	40	10	50
GAFSA	14	8	22
JENDOUBA	8	7	15
KAIROUAN	18	17	35
KASSERINE	5	5	10
KEBILI	2	2	4
LE KEF	19	3	22
MAHDIA	14	13	27
MEDENINE	44	4	48
MONASTIR	22	71	93
NABEUL	83	131	214
SFAX	197	121	318
SIDI BOUZID	8	6	14
SILIANA	3	2	5
SOUSSE	137	114	251
TATAOUINE	3	1	4
TOZEUR	1	2	3
TUNIS	670	545	1215
ZAGHOUAN	5	5	10
<b>TOTAL</b>	<b>1512</b>	<b>1241</b>	<b>2753</b>

## REPARTITION DES MEDECINS DE LIBRE PRATIQUE/REGION

Gouvernorat	Nbre
ARIANA	311
BEJA	45
BEN AROUS	198
BIZERTE	130
GABES	152
GAFSA	121
JENDOUBA	61
KAIROUAN	67
KASSERINE	29
KEBILI	47
LE KEF	48
MAHDIA	42
MEDENINE	183
MONASTIR	82
NABEUL	199
SFAX	376
SIDI BOUZID	37
SILIANA	16
SOUSSE	195
TATAOUINE	50
TOZEUR	41
TUNIS	865
ZAGHOUAN	35
<b>TOTAL</b>	<b>3330</b>

## NBRE D'OUVERTURE DE CABINETS PRIVES/ANNEE

CROMS/ANNEE	1992	1993	1994	1995	1996	1997	Total
TUNIS		76	89	123	122	126	536
SOUSSE	22	19	23	25	35	34	158
SFAX	30	31	36	28	30	29	184
BEJA			9	10	11	12	42
GABES	1	16	10	11	12	18	68
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>142</b>	<b>167</b>	<b>197</b>	<b>210</b>	<b>219</b>	<b>988</b>

## NBRE DES MEDECINS ETRANGERS

NBRE TOTAL	Masc	Fem
155	70	85

# PRIX DES MEDICAMENTS EN TUNISIE

## Spécialités Humaines Importées

Sophtal 0,1% collyre fl/10ml (Acide salicylique Chlorhexidine)	1,811
MYNOCINE 100mg gélu b/12 (Minocycline)	10,493
GAVISCON Nourrisson susp or fl/150ml	2,232
MIOREL 4mg gélu B :12 (Thiocolchicoside)	4,331

## Spécialités Humaines Locales

Saiforal 500mg gélu b/12 (Céfadroxil)	6,070
Saiforal 500mg pdre /susp or fl/60ml (Céfadroxil)	6,765
Saiforal 250mg pdre/Susp or fl/60ml (Céfadroxil)	4,670
Sepride 10mg comp b/30 (Cisapride)	18,800
Diprosalic pom derm t/30g	3,500
Diprosone crème derm t/15g	1,980
Diprosone Pom derm t/15g	1,980
Diprosone néomycine crème derm t/15g	2,100
Diprosone Neomycine pom derm t/15 g	2,100
Parfederm 5% Crème derm t/30g (Bufexamac)	2,070
Saifoxyl 1000mg comp b/12 (Amoxicilline)	5,135

## Produits d'Appel d'Offres 1998

(Spécialités Humaines)

Gonadotrophine Chor. 5000 UI inj b/1+1	2,570
Collyre Bleu Laiter collyre fl/10ml	1,299
Dermestril 100µg TTS b/8 Timbre (Estradiol)	11,863
Dermestril 25 µg TTS b/8 timbre (Estradiol)	8,865
Dermestril 50µg TTS b/8 Timbre (Estradiol)	9,662

## DECISIONS DE RETRAIT

- Le Lot N°10 de la spécialité pharmaceutique BETANYL inj b/10: 1ml des laboratoires Unimed (Tunisie)
- le lot N°6 de la spécialité pharmaceutique BERLOCID 240 fl/100ml des laboratoires pharmaghreb (Tunisie)
- le lot n°068 de la spécialité pharmaceutique MLRCRYL LAURYLE solution fl/300 ml des laboratoires adwya (Tunisie)
- le lot N°95172 de la spécialité pharmaceutique THIOPIENTAL 0,5 g inj des laboratoires Biochimie (Autriche)
- le lot N°7182141A (p.exemption 03/2002) de la spécialité pharmaceutique GELAFUNDIN sol inj pour perfusion fl/500 ml des laboratoires Braun

## Avis

Il est porté à la connaissance des corps de santé des structures hospitalières qu'à la demande des membres des commissions spécialités et et du Comité Technique des spécialités pharmaceutiques les produits suivants ont été introduits dans la nomenclature hospitalières:

- Nifédipine à libération prolongée dosée à 200 mg
- Captopril à 25mg et 50mg
- Fibrate de deuxième génération

Dans le cadre de l'utilisation de ces produits et en égard aux risques de confusion, la Direction de la Pharmacie et du Médicament attire l'attention des prescripteurs et dispensateurs sur les points suivants:

- 1 - La Nifédipine LP à 20mg et le fibrate de deuxième génération ne peuvent être dispensées qu'à la suite d'une prescription médicale indiquant de manière explicite le recours à ces produits. En effet, ils ne peuvent être substitués de manière automatique aux traitements antérieurs respectivement par la Nifédipine à 100mg et le Fenofibrate à 100mg (Lipanthyl)
- 2 - Dans ce même cadre, il est à signaler que le ciprofibrate (Lipanor) disponible pour l'année 1998 ne peut être prescrit à une posologie supérieure à un comprimé de 100mg/jour eu égard au risque confirmé d'atteintes musculaires et autres effets indésirables dosedépendants.

# **UTL** Ouvre les horizons **A LA PROFESSION MEDICALE**

Une équipe de spécialiste se tient à votre disposition pour vous faire bénéficier d'un financement souple et adéquat de tous vos projets d'extension et ou de renouvellement

- Matériel **Médical**
- Matériel **Informatique**
- Matériel **Roulant**
- Ou **Immeuble à usage de votre profession**

VOTRE REFERENCE

**UNION TUNISIENNE DE LEASING**

S.A. au capital de 5.000.000 dinars 80 Av. Mohamed 5 - 1002 - TUNIS  
Tél. : 840.643 — 792.176 — 792.604 — 849.309

**FILIALE DU GROUPE UBCI**

Collaborateur à contacter: **M. Nidhal BOUDERBALE**, Tél. (01) 847.419

***SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE TELEMEDECINE***  
**pour le Monde Arabe, l'Afrique et l'Europe**

**Tunis, 24-26 Septembre 1998**  
Organisé par

**LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DE TUNISIE**

En collaboration avec

- Union des Médecins Arabes
- Institut européen de Télémedecine
- Commission Economique pour l'Afrique (ONU)

**La Société Tunisienne  
des Sciences Médicales**

Organisé

**LE 26<sup>EME</sup> CONGRÈS NATIONAL DE MÉDECINE**

**LES 15, 16 ET 17 OCTOBRE 1998**  
**A L'HÔTEL EL MECHTEL, TUNIS**

**Association Générale  
des Médecins de Tunisie**

Organisé

**LES VIII<sup>EME</sup> JOURNÉE NACEUR HADDAD  
DE MÉDECINE PRATICIENNE**

Thèmes:

- Le dépistage • le pied diabétique • MST-SIDA •  
Maternité sans risque • l'antibiothérapie à l'aube de  
l'an 2000
- Certificats médicaux • La fièvre • Flash Infos  
Médicaux

**2 et 3 octobre 1998**  
**Hôtel El mechtel - Tunis**

**SOCIETE TUNISIENNE D'ANESTHESIE  
D'ANALGESIE ET DE REANIMATION**

Organisé

**XVI CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE  
D'ANESTHÉSIE D'ANALGÉSIE ET DE  
RÉANIMATION**

**LES 30 ET 31 OCTOBRE 1998**  
**A L'HÔTEL EL MECHTEL, TUNIS**

**Le KIWANIS et les Grans brûlés**

Les KIWANIS International des CLUBS KIWANIS DE TUNIS vient au secours des grands brûlés en envisageant l'achat d'un lit fluidisé qui sera installé à l'hôpital Aziza OTHMANA, et qui peut sauver, par sa technique de pointe, trente vies humaines par an. Un compte bloqué K-001 est ouvert auprès de toutes les agences de la BNA et de l'UIB de Tunisie.

La recette actuelle des Clubs Kiwanis est à près de quarante deux milles cinq cents dinars. Bonnes âmes, secouez les grands brûlés et merci pour votre générosité.